

Note d'intention pour les lycées – Programme « Sécurité écologique et sociale de l'éducation » (2025-2027)

Version courte :

Dispositif « Sécurité écologique et sociale de l'éducation » (2025-2027)

1. Contexte et enjeux

Face à la crise climatique, à la perte de biodiversité et aux inégalités sociales, l'éducation luxembourgeoise se doit d'intégrer de façon transversale la bifurcation écologique et sociale. L'EDD n'est plus un simple module additionnel, mais un levier essentiel pour former des citoyens capables de comprendre la complexité du monde et d'agir pour un avenir durable.

2. Objectifs et apports pédagogiques

- **Intégration transversale** : inscrire les enjeux durables dans toutes les disciplines via des projets interdisciplinaires, méthodes actives et études de cas réels.
- **Compétences du 21^e siècle** : développer l'esprit critique, la collaboration, la créativité et l'engagement civique des élèves.
- **Formation continue des enseignants** : parcours modulaires de développement professionnel certifiés par des micro-badges (Open Badges), co-construits avec l'IFEN et le SCRIPT.
- **Innovation et expérimentation** : soutien méthodologique et financier à des projets pilotes (jardins pédagogiques, fablab mobile, etc.) pour co-créeer de nouvelles pratiques pédagogiques.

3. Bénéfices pour les lycées

- **Valorisation du personnel** grâce à des micro-certifications reconnues, renforçant la motivation et le profil professionnel des enseignants.
- **Mobilisation et visibilité des élèves** autour de projets concrets, avec récompenses et exposition de leurs réalisations.



äerdschëff

- **Ancrage territorial** via des partenariats avec ONG, communes et plateformes nationales (BNE.lu), renforçant le rôle du lycée comme acteur local de la durabilité.
- **Reconnaissance institutionnelle** : label « lycée pilote EDD », mentions spéciales et retombées médiatiques valorisant l'établissement.

4. Modalités de participation

Chaque lycée choisit son niveau d'engagement parmi :

- **Hôte d'événements** (formations, forums, ateliers)
- **Pilote de projets innovants** (expérimentations pédagogiques)
- **Intégration de personnel dans les cohortes de formation**
- **Accès au réseau et à la plateforme collaborative** pour mutualiser ressources et retours d'expérience.

5. Alignement avec les priorités nationales

Le programme est en parfaite cohérence avec les stratégies du MENJE (EDD, compétences transversales, pédagogies innovantes), l'Agenda 2030 (ODD 4.7) et les initiatives européennes (Erasmus+, micro-certifications). Il contribue à la qualité éducative, à l'inclusion sociale et à la transition numérique raisonnée.

En résumé, ce dispositif offre un cadre structuré et souple, permettant aux lycées – qu'ils soient déjà engagés ou en phase de démarrage – de renforcer leur projet éducatif, de valoriser leurs équipes et d'inscrire leurs élèves dans une démarche d'apprentissage porteuse de sens et d'avenir.

Version longue

Introduction

Dans le contexte actuel, le **programme « Sécurité écologique et sociale de l'éducation » 2025-2027** se présente comme une occasion unique pour chaque lycée luxembourgeois de renforcer sa mission éducative. Ce programme national vise à accompagner les établissements secondaires – qu'ils soient déjà pionniers en éducation au développement durable (EDD) ou qu'ils envisagent de s'engager dans cette voie – afin de relever ensemble les défis écologiques et sociaux du XXI^e siècle. Son ambition est d'ancrer plus solidement les principes du



äerdschëff

développement durable au cœur de la vie scolaire, tout en mobilisant la communauté éducative autour d'objectifs partagés. La présente note d'intention a pour objet de présenter aux directions de lycées l'intérêt de ce programme pour leur établissement, en détaillant le **contexte et les enjeux**, les **objectifs pédagogiques**, les **bénéfices attendus** ainsi que les **modalités pratiques de participation**, le tout en cohérence avec les priorités nationales luxembourgeoises.

Contexte : enjeux éducatifs d'une bifurcation écologique et sociale

Notre société fait face à une **urgence écologique et sociale** sans précédent. Les changements climatiques, l'épuisement des ressources, la perte de biodiversité, mais aussi les inégalités économiques et sociales qui en découlent représentent un défi majeur pour le monde actuel. Engager une *bifurcation écologique et sociale* – c'est-à-dire une transformation profonde vers un modèle de développement durable et solidaire – est désormais incontournable. Dans ce contexte, l'éducation joue un rôle décisif : la recherche et la mise en œuvre de solutions durables passent par la formation et la sensibilisation des jeunes générations tout autant que par celle du grand public.

Le système éducatif luxembourgeois a pleinement conscience de ces enjeux. Ainsi, l'**éducation au développement durable (EDD)** est devenue une mission incontournable de l'école, visant à sensibiliser les jeunes à la complexité des problèmes de société, à les inciter à changer de comportement et à agir en citoyens responsables pour les générations présentes et futures. Comme le rappelait récemment le ministère, les défis environnementaux, économiques et sociaux exigent de « *développer l'esprit critique des jeunes (et des moins jeunes), afin qu'ils acquièrent les attitudes et compétences nécessaires pour s'engager activement en tant que citoyens responsables et solidaires* ». En d'autres termes, il s'agit de former des **acteurs du changement**, capables de comprendre la complexité du monde contemporain et d'y apporter des réponses innovantes et durables.

Les élèves eux-mêmes expriment d'ailleurs une forte attente en la matière. Une enquête de l'Université du Luxembourg a révélé que **84 % des élèves de classe terminale s'intéressent fortement aux questions écologiques**, et qu'une majorité claire souhaite voir l'école aborder le développement durable via des méthodes innovantes – par exemple au moyen de projets interdisciplinaires, de visites de terrain ou de discussions avec des acteurs externes. Le programme « Sécurité écologique et sociale de l'éducation » s'inscrit précisément dans ce mouvement de fond : il offre un cadre structuré pour répondre à ces attentes et intégrer davantage les enjeux de la transition écologique et sociale dans le projet éducatif de chaque lycée.

Objectifs et apports pédagogiques du programme



äerdschëff

Le programme 2025-2027 poursuit un double objectif : **renforcer la sécurité écologique et sociale** au sein de l'éducation, c'est-à-dire garantir que notre école prépare efficacement les élèves aux défis du développement durable, et **outiller pédagogiquement** les enseignants ainsi que les établissements pour y parvenir. Concrètement, cela se traduit par plusieurs axes d'action complémentaires :

- **Intégration du développement durable dans l'enseignement** : Le programme aide les lycées à incorporer les thématiques écologiques et sociales dans les cours et projets scolaires de façon transversale. Il ne s'agit pas d'ajouter des contenus au programme officiel, mais de les **intégrer de manière interdisciplinaire** dans les disciplines existantes. Climat, biodiversité, énergie, solidarité internationale, justice sociale... Autant de sujets qui peuvent être abordés en cours de sciences, d'économie, de géographie, de philosophie ou d'éducation citoyenne, en lien avec les curriculums. L'approche pédagogique promue privilégie les **méthodes actives et innovantes** : apprentissage par projet, études de cas concrets, débats et résolution de problèmes réels. Cette orientation est pleinement en phase avec l'évolution des programmes scolaires luxembourgeois, où « *l'enseignement par projet est encouragé et des sujets d'actualité tels que la numérisation, le développement durable [...] seront consolidés dans les programmes* ». Les élèves bénéficient ainsi d'un enseignement contextualisé et motivant, développant à la fois leurs connaissances disciplinaires et leur conscience citoyenne.
- **Développement des compétences chez les élèves** : Le programme vise à former des élèves dotés des **compétences du XXI^e siècle**. Au-delà des savoirs académiques, il s'agit de cultiver l'esprit critique, la capacité de collaboration, la créativité, l'initiative et l'engagement civique autour des objectifs de durabilité. Ces compétences transversales – apprendre à apprendre, compétences sociales et civiques, sens de l'initiative, sensibilité culturelle, etc. – sont aujourd'hui reconnues comme essentielles pour que les jeunes « *puissent s'épanouir dans la société en mutation et relever les défis actuels et futurs* », notamment ceux liés à la transition écologique. L'EDD est un levier privilégié pour atteindre ce but : en confrontant les élèves à des problèmes complexes et réels, elle leur permet « *d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions économiques, écologiques et sociales et de participer au processus démocratique* ». Le programme fournira aux enseignants des ressources pédagogiques pour développer chez chaque élève les attitudes et valeurs nécessaires à un avenir durable : responsabilité, solidarité, respect de l'environnement, ouverture d'esprit et esprit d'initiative.
- **Formation et accompagnement des enseignants** : Au cœur du programme se trouve un vaste plan de **développement professionnel** pour les équipes éducatives. Les enseignants sont les premiers acteurs du changement pédagogique : c'est pourquoi le programme prévoit une offre de **formations continues ciblées** sur l'EDD, la transition écologique et les pratiques pédagogiques innovantes. En étroite collaboration avec l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) et le Service national de la



äerdschëff

jeunesse (SNJ), une série de sessions de formation seront proposées sur tout le territoire sur les thématiques du développement durable. Ces sessions, animées par des experts et des praticiens de terrain, permettront aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques (par ex. sur le changement climatique, l'économie circulaire, les ODD de l'ONU), mais aussi de découvrir des outils didactiques concrets. Les enseignants y apprendront à concevoir des séquences interdisciplinaires, à mener des projets d'élèves ou à collaborer avec des partenaires externes. Ils pourront également échanger leurs expériences avec des collègues d'autres établissements, créant ainsi une **communauté de pratique** dynamique. À terme, chaque lycée pourra compter sur un ou plusieurs enseignants formés et moteurs, capables d'essaimer en interne les bonnes pratiques.

- **Innovation pédagogique et expérimentation** : Le programme « Sécurité écologique et sociale de l'éducation » se veut un laboratoire d'**innovation éducative**. Il encouragera les lycées participants à lancer des **projets pilotes** ou des expérimentations pédagogiques en lien avec l'EDD. Ces projets – par exemple la mise en place d'un jardin pédagogique, la réalisation d'un journal vidéo sur la transition écologique locale, ou l'intégration d'une semaine thématique « éco-citoyenneté » dans l'agenda scolaire – bénéficieront d'un soutien technique et méthodologique. Le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) sera partenaire de cette démarche, dans le prolongement de son action pour accompagner les initiatives sur le terrain. L'objectif est de co-construire avec les équipes éducatives de nouvelles approches qui, si elles font leurs preuves, pourront être étendues à d'autres établissements à l'avenir. Cette dynamique d'expérimentation s'inscrit dans la tradition luxembourgeoise de projets participatifs : rappelons qu'en 2017, le Luxembourg avait lancé le forum « **École durable – école de demain** », réunissant directions et enseignants de différents lycées pour définir ensemble le cadre d'une école plus durable. De même, le présent programme encourage chaque lycée à devenir acteur et co-auteur des solutions éducatives de demain.

En somme, les apports pédagogiques du programme sont multiples. Il permettra d'**actualiser les pratiques d'enseignement** en intégrant les enjeux contemporains, de **motiver les élèves** par des apprentissages concrets et porteurs de sens, tout en assurant une **montée en compétence des enseignants**. L'EDD n'est plus une option marginale : elle est au cœur d'une éducation de qualité pour le futur. Le programme « Sécurité écologique et sociale de l'éducation » offre un cadre structuré, crédible et ambitieux pour faire de cette vision une réalité dans nos lycées dès la rentrée 2025.

Bénéfices pour les lycées participants

S'engager dans ce programme apportera de nombreux avantages tangibles à votre établissement. Au-delà de contribuer à une cause d'intérêt général, chaque lycée participant



äerdschëff

pourra en retirer des bénéfices directs, tant pour son personnel que pour ses élèves et son rayonnement local. Voici les principaux atouts à mettre en avant :

- **Développement professionnel des enseignants** : La participation au programme constitue une opportunité de formation continue de haut niveau pour votre corps enseignant. Grâce aux sessions de formation et aux ateliers proposés, les professeurs enrichiront leur palette de compétences pédagogiques et thématiques. Ils gagneront en expertise sur des sujets actuels (climat, développement durable, inclusion sociale, etc.) et sur des méthodes actives (pédagogie de projet, évaluation de compétences, gestion de débats...). Cette montée en compétence, formalisée par des **micro-certifications** délivrées aux participants, valorisera le parcours professionnel de vos enseignants. En effet, les micro-certifications attestent les acquis d'une formation courte (par exemple un module spécialisé) et offrent un moyen flexible de reconnaître le développement de compétences spécifiques. Vos enseignants pourront ainsi faire valoir officiellement les aptitudes acquises, que ce soit au sein du lycée ou dans le cadre de leur carrière. Par ailleurs, il a été démontré qu'une école qui promeut le bien-être, la résilience et les compétences transversales via une éducation positive améliore la performance individuelle des élèves et de l'établissement dans son ensemble. Autrement dit, investir dans la formation EDD de vos professeurs aura un impact positif non seulement sur leur motivation, mais aussi sur les résultats et le climat scolaire global.
- **Valorisation des projets d'élèves** : Le programme offre un cadre pour mettre en avant et reconnaître les initiatives menées par les élèves. Qu'il s'agisse de projets de classe, de travaux personnels encadrés ou de clubs parascolaires axés sur le développement durable, ces réalisations pourront être davantage **visibilisées et valorisées**. Des événements dédiés (forums, expositions, concours internes au réseau du programme) permettront aux élèves de présenter leurs projets à un public élargi, de rencontrer d'autres jeunes engagés et de recevoir des retours enrichissants. Les meilleurs projets pourront être distingués et faire l'objet d'une reconnaissance officielle, par exemple sous forme de **labels ou de micro-certificats** spécifiques (p. ex. badge d'« Ambassadeur de la durabilité » remis aux élèves particulièrement investis). Cette valorisation sera extrêmement motivante pour vos élèves : elle donne du sens à leurs apprentissages et les encourage à s'investir dans des actions positives. Pour l'établissement, c'est l'occasion de mettre en lumière la créativité et l'engagement de vos jeunes, ce qui rejailit positivement sur son image. Une telle démarche s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale existante, où *de nombreux acteurs proposent des activités visant à questionner nos modes de vie et à encourager dès le plus jeune âge l'acquisition de compétences pour un monde plus juste et durable*. En participant au programme, votre lycée deviendra l'un de ces acteurs moteurs qui **font vivre concrètement l'EDD** à travers des projets élèves inspirants.
- **Ancrage territorial et ouverture partenariale** : Un autre bénéfice majeur est le renforcement de l'**ancrage du lycée dans son territoire** et le développement de partenariats externes. Le programme facilite en effet la **coopération avec de nombreux**



äerdschëff

acteurs associatifs et institutionnels. Votre établissement pourra tisser des liens étroits avec des organisations expertes en développement durable (ONG environnementales, associations de solidarité, agences locales, etc.), ainsi qu'avec les administrations publiques concernées (ministères, communes, etc.). Ces partenaires apporteront leurs ressources et leur savoir-faire au service de vos projets pédagogiques : interventions en classe, sorties éducatives, co-organisation d'événements, encadrement de mini-stages, etc. Le Luxembourg bénéficie déjà d'un riche tissu d'associations et d'instances engagées dans l'EDD – comme en témoigne la Foire annuelle de l'éducation au développement durable qui **réunit ministères, ONG, écoles, services éducatifs, maisons des jeunes** et autres acteurs autour de stands et d'échanges de bonnes pratiques. En rejoignant le programme, votre lycée sera mis en contact direct avec ce réseau dynamique via la plateforme nationale BNE.lu notamment, qui sert de pont entre **organisations actives en EDD et communauté éducative**. Le bénéfice est double : d'une part, ces collaborations enrichiront l'offre éducative de l'école (apports d'intervenants extérieurs, projets concrets sur le terrain communal, etc.), et d'autre part elles **ancreront le lycée dans son rôle d'acteur local du développement durable**. Vos démarches pédagogiques auront une visibilité et un impact au-delà des murs de l'école, en lien avec la communauté locale et les enjeux du territoire. Cet ancrage territorial peut aussi ouvrir la voie à des soutiens supplémentaires (subventions de la commune pour des initiatives écologiques, par exemple) et à une **meilleure image de marque** de l'établissement auprès des familles et du grand public.

- **Reconnaissance institutionnelle et visibilité** : Le fait de participer activement au programme 2025-2027 sera un **gage de reconnaissance** pour votre lycée. D'une part, les établissements les plus investis pourront se voir attribuer un statut de « *lycée pilote EDD* » ou une mention spéciale soulignant leur engagement exemplaire. Cette reconnaissance pourra prendre la forme d'un **label** décerné par le ministère ou d'une certification affichable par l'école (dans le prolongement du *Label "École durable"* en cours d'élaboration au Luxembourg). D'autre part, le programme mettra en lumière les bonnes pratiques des lycées participants à travers les communications nationales : articles sur le site du MENJE, présentations lors de conférences, partages d'expériences dans la newsletter de l'EDD, etc. Votre établissement bénéficiera donc d'une **visibilité accrue** au niveau national, en étant cité comme exemple et en inspirant d'autres écoles. Cela ne pourra qu'accroître la fierté du personnel, des élèves et des parents d'appartenir à un lycée innovant et engagé. Être à l'avant-garde sur ces thématiques constitue également un **atout d'attractivité** pour votre école dans un paysage scolaire où les projets éducatifs font la différence.

En résumé, intégrer le programme « Sécurité écologique et sociale de l'éducation » apportera une **valeur ajoutée** concrète à votre lycée. Vous renforcerez les compétences de vos enseignants et la motivation de vos élèves, vous élargirez vos partenariats et votre rayonnement, tout en contribuant activement aux objectifs du développement durable. C'est un



äerdschëff

investissement gagnant-gagnant, pour aujourd'hui et pour l'avenir de votre communauté scolaire.

Modalités de participation pour un lycée

Le programme a été conçu avec une grande souplesse afin de s'adapter à la situation et aux ambitions de chaque établissement. **Tous les lycées** – qu'ils soient déjà bien engagés en EDD ou débutants en la matière – y ont leur place et peuvent choisir les modalités de participation qui leur conviennent le mieux. Voici les principales options offertes à votre lycée :

- **Accueillir des sessions du programme** : Les lycées volontaires pourront servir de **sites d'accueil** pour certaines activités phares du programme (formations, ateliers, conférences, etc.). Par exemple, votre établissement pourrait accueillir une session inter-lycées de formation d'enseignants, une rencontre régionale des éco-délégués ou une exposition itinérante sur la transition écologique. Devenir hôte d'un événement est une façon concrète de s'impliquer : cela permet de faire profiter **vos communauté scolaire** de l'événement (vos propres enseignants et élèves y participent sans déplacement) et de mettre en avant vos initiatives. C'est aussi l'opportunité de **présenter votre lycée** et ses projets aux visiteurs extérieurs (d'autres éducateurs, des partenaires, le grand public selon les cas). Le programme apportera un soutien logistique et méthodologique pour l'organisation. Cette modalité est idéale pour les lycées qui disposent d'installations appropriées (salles, auditorium...) et qui souhaitent se positionner en acteurs ouverts et partageurs. Elle contribue en outre à renforcer la dimension de réseau : en répartissant les événements sur différents sites, le programme favorise une **dynamique de proximité et d'échange** entre établissements.
- **Participer à des projets pilotes** : Votre lycée peut choisir de devenir un **lycée pilote** sur l'une des thématiques ou actions du programme. Cela implique de s'engager à mettre en œuvre, sur la période 2025-2027, un projet innovant spécifique qui sera suivi de près par l'équipe du programme et potentiellement transposable à d'autres écoles par la suite. Par exemple, quelques lycées pilotes pourront développer un module interdisciplinaire « Sécurité écologique et sociale » intégré dans l'horaire des élèves, ou tester de nouvelles approches d'**éco-gestion** de l'établissement (réduction des déchets à la cantine, plan de mobilité scolaire durable, etc.) en lien avec les élèves. En tant que pilote, votre établissement recevra un **accompagnement renforcé** (conseil d'experts, financements d'amorçage si nécessaire, outils d'évaluation) et bénéficiera de rencontres périodiques pour échanger avec les autres pilotes. C'est une occasion de se positionner à la pointe de l'innovation pédagogique. Certes, cela demande un certain investissement et un esprit pionnier, mais les retombées en termes de compétences internes et de prestige sont significatives. L'expérience du Luxembourg montre que cette méthode de travail en **cohorte de pilotes** est fructueuse : lors du projet *École durable – école de demain*, des directions et enseignants de divers lycées ont participé ensemble à des ateliers de co-création pour aboutir à un cadre commun. De même, intégrer les projets pilotes 2025-2027 permettra à votre lycée de **coconstruire des solutions nouvelles**



äerdschëff

aux côtés d'autres établissements innovants.

- **Intégrer des enseignants dans les cohortes de formation** : Si votre lycée ne souhaite pas s'engager d'emblée comme pilote institutionnel, il peut néanmoins s'investir fortement en **déléguant des membres de son personnel** dans les actions de formation du programme. Concrètement, vous aurez la possibilité d'inscrire un ou plusieurs enseignants (ainsi que des éducateurs ou membres de l'équipe de direction, le cas échéant) dans les **cohortes de formation** mises en place. Ces cohortes regrouperont des professionnels de divers lycées, qui suivront ensemble un parcours de formation progressif sur les deux années scolaires. Elles fonctionneront comme des communautés d'apprentissage, avec des sessions en présentiel et en ligne, des travaux collaboratifs, et un suivi continu. En y impliquant des enseignants de votre établissement, vous vous assurez de **former en profondeur des référents EDD** qui pourront ensuite animer des projets en interne. Par exemple, un enseignant de sciences formé pourra devenir le moteur d'un nouveau cours à option sur le développement durable, ou un éducateur formé pourra coordonner un club environnemental d'élèves. Cette modalité "à la carte" est particulièrement adaptée aux lycées qui débutent en EDD : elle permet de **monter progressivement en compétence**, en dotant l'école de personnes-ressources formées, sans devoir bouleverser immédiatement son organisation. Bien sûr, les lycées plus avancés y trouvent également leur compte, pour élargir l'équipe d'enseignants formés ou développer de nouvelles thématiques. L'engagement attendu est de libérer les participants pour les sessions (avec le soutien du ministère pour faciliter les remplacements si nécessaire) et de les encourager à appliquer leurs acquis dans l'école.
- **Réseautage et partage au sein de la plateforme** : Indépendamment des formes d'engagement ci-dessus, chaque lycée participant aura accès à la **plateforme collaborative du programme** et sera invité aux événements communs (journées de lancement, bilans annuels, etc.). Ainsi, même sans être pilote ou hôte, vous ferez pleinement partie du **réseau des établissements engagés**. Vous pourrez à ce titre partager vos propres retours d'expérience, consulter celles des autres, et bénéficier d'une émulation collective. Le programme prévoit notamment un espace numérique (via le portail national EDD) où seront déposés ressources, fiches projets, et forums de discussion entre pairs. Ce réseautage est un moyen de **bénéficier de l'intelligence collective** : les problèmes rencontrés par l'un, les solutions trouvées par l'autre, tout cela sera mutualisé pour faire grandir tout le monde. Chaque lycée peut y contribuer à son échelle, que ce soit en soumettant une idée de projet, en posant une question, ou en accueillant une visite de pairs pour montrer une réalisation. Le mot d'ordre est la **coopération** entre lycées, dans l'esprit du "networking" qui fait déjà le succès de la Foire de l'EDD (véritable « *rendez-vous des acteurs et actrices de l'éducation au développement durable* » au Luxembourg).

En pratique, un **calendrier détaillé** des opportunités de participation sera communiqué en début de programme. Chaque direction d'établissement pourra alors positionner son niveau d'engagement. Notez qu'il est tout à fait possible de **combiner plusieurs modalités** : par exemple, un même lycée peut envoyer deux enseignants en formation, *et* décider d'être pilote sur un projet concret, *et* accueillir un atelier thématique en deuxième année. L'équipe du programme est à votre disposition pour vous aider à définir la formule la plus adaptée à votre contexte et à vos ressources. L'important est que chaque lycée, petit ou grand, général ou technique, puisse trouver sa place dans cette initiative nationale.

Compatibilité avec les priorités nationales et institutionnelles

Le programme « Sécurité écologique et sociale de l'éducation » s'aligne étroitement avec les orientations stratégiques du Luxembourg en matière d'éducation et de développement durable. En y participant, votre lycée non seulement ne s'écarte pas des priorités officielles, mais au contraire contribue à leur réalisation. Voici les principaux points de convergence à souligner :

- **Éducation au développement durable (EDD) – une priorité nationale affirmée** : Le gouvernement luxembourgeois a fait de l'EDD un axe fort de sa politique éducative depuis plus d'une décennie. Dès 2012, une Stratégie nationale pour l'EDD a été adoptée, affirmant que l'éducation au développement durable « *est devenue une mission incontournable de l'école* ». Plus récemment, cette volonté s'est traduite par l'organisation annuelle de la **Foire BNE** (Bildung fir nohalteg Entwécklung) depuis 2019, soutenue par plusieurs ministères (Éducation, Environnement, Coopération), et par l'intégration croissante du développement durable dans les programmes scolaires. Le nouveau Plan national de Développement durable Luxembourg 2030 et les engagements vis-à-vis de l'Agenda 2030 de l'ONU (ODD, en particulier l'ODD 4.7 relatif à l'EDD) renforcent encore cette exigence. En rejoignant le programme, votre lycée contribue directement à ces politiques nationales : il participe à ancrer les objectifs du développement durable dans le concret du système éducatif. D'ailleurs, la modernisation en cours des curricula scolaires prévoit explicitement de **consolider la thématique du développement durable dans l'enseignement secondaire**. Notre programme représente un vecteur opérationnel pour atteindre cette cible, en accompagnant les lycées dans la mise en œuvre. Vous pouvez donc être assurés que les actions menées dans ce cadre seront en parfaite **cohérence avec les attentes du MENJE** et bénéficieront d'une reconnaissance institutionnelle favorable.
- **Compétences transversales et pédagogies innovantes** : Les priorités nationales en éducation mettent l'accent sur le développement des compétences transversales (*21^e century skills*) et sur l'innovation pédagogique. Le programme du nouveau gouvernement éducatif (2023-2028) indique par exemple la volonté de « *développer davantage des compétences aussi diverses que la créativité, la collaboration, la pensée critique, [...] et d'encourager des méthodes d'enseignement telles que l'enseignement*



äerdschëff

par projet ». Cette orientation rejoint exactement les approches promues par le programme « Sécurité écologique et sociale de l'éducation ». En effet, l'EDD, par nature, mobilise et renforce des compétences transversales – apprendre à apprendre, travailler en équipe, résoudre des problèmes complexes, communiquer de manière efficace, faire preuve d'initiative citoyenne, etc. –, autant de qualités indispensables pour l'employabilité future et l'exercice d'une citoyenneté responsable. Le programme fournira un cadre pour cultiver ces compétences chez les élèves, à travers des projets concrets et des pédagogies actives. Ces démarches sont conformes aux instructions officielles, qui encouragent les établissements à innover, à varier les méthodes d'enseignement et à ouvrir l'école sur son environnement. Participer au programme, c'est donc **mettre en œuvre les recommandations nationales** en matière d'approches pédagogiques modernes. Votre lycée ne sera pas en marge, bien au contraire : il s'inscrira parmi les acteurs moteurs de la transformation pédagogique voulue au niveau national.

- **Qualité éducative et réussite scolaire** : L'engagement dans le développement durable ne fait pas figure d'"à-côté" par rapport à la mission première de l'école, qui est de conduire chaque élève à la réussite. Au contraire, de nombreuses études montrent que les approches éducatives centrées sur le bien-être, la participation active et le sens donné aux apprentissages favorisent l'engagement des élèves et in fine leur réussite académique. Le MENJE promeut une vision holistique de la qualité éducative, où la formation de *citoyens épanouis et responsables* va de pair avec l'acquisition des savoirs fondamentaux. L'initiative présentée ici embrasse pleinement cette vision. En développant l'esprit critique, l'engagement et la compréhension globale chez les jeunes, on renforce leur motivation et leur capacité à apprendre dans toutes les disciplines. Un élève qui comprend les enjeux du monde réel sera plus enclin à s'impliquer en cours de sciences ou de langues, car il percevra le lien avec sa vie et son avenir. Ainsi, en participant au programme, votre lycée investit dans une **amélioration de la qualité** de son enseignement, ce qui rejoint l'objectif ministériel d'"école plus efficace et plus équitable". On peut ajouter que le programme sera accompagné d'un suivi scientifique (en partenariat avec l'Université du Luxembourg et le SCRIPT) pour évaluer son impact – démarche alignée avec la priorité nationale d'adosser les politiques éducatives à la recherche et au monitoring. Vos propres initiatives pourront donc bénéficier de ce regard extérieur et contribuer à la production de connaissances sur les bonnes pratiques éducatives en EDD.
- **Priorités transversales : inclusion et innovation** : Enfin, notons que le programme répond également à des priorités transversales de l'État luxembourgeois telles que **l'inclusion sociale** et **la transition numérique**. D'une part, l'éducation au développement durable inclut fortement la dimension sociale : lutte contre les inégalités, respect de la diversité, solidarité locale et internationale. Les projets menés dans ce cadre renforcent la cohésion au sein de l'école (tous les élèves peuvent y trouver un rôle valorisant, y compris ceux moins à l'aise dans les approches traditionnelles) et sensibilisent à la justice sociale. Cela rejoint la priorité gouvernementale d'assurer des **transitions justes**, où personne n'est laissé pour compte. D'autre part, le programme



äerdschëff

exploitera les outils numériques de manière raisonnée pour mettre en réseau les acteurs, diffuser les ressources pédagogiques et éventuellement mener certains projets (par ex. échanges virtuels avec d'autres écoles, plateformes d'apprentissage en ligne). Ceci est en phase avec la transition numérique éducative en cours. À noter que le programme s'inscrit également dans le cadre plus large des initiatives européennes, telles qu'**Erasmus+ 2021-2027** qui accorde une importance particulière aux transitions écologique et numérique et à la participation démocratique. En somme, en embarquant dans « Sécurité écologique et sociale de l'éducation », votre lycée contribue à plusieurs objectifs stratégiques simultanément : éducation au développement durable, innovation pédagogique, inclusion et citoyenneté.

Conclusion

Chère direction, s'engager dans le programme « Sécurité écologique et sociale de l'éducation » (2025-2027) représente une occasion à la fois ambitieuse et accessible de faire progresser votre établissement. Ambitieuse, parce qu'il s'agit de placer votre lycée au premier plan d'un mouvement éducatif fondamental pour l'avenir – celui qui prépare nos jeunes à construire une société soutenable, juste et solidaire. Accessible, car le programme a été pensé pour accompagner chaque école pas à pas, en respectant votre point de départ et en valorisant vos forces vives. Que votre lycée soit déjà très actif en EDD ou qu'il en soit aux prémices, vous y trouverez un parcours sur mesure pour évoluer, avec l'appui d'un réseau national de partenaires et de ressources.

Le **ton mobilisateur** de cette note reflète l'esprit du programme : il s'agit d'une aventure collective, soutenue au plus haut niveau institutionnel, et dont la crédibilité n'est plus à démontrer. Loin d'être une charge supplémentaire, cet engagement est un **levier** pour renforcer la qualité et le rayonnement de votre lycée. En investissant dans la formation de vos enseignants, dans des projets porteurs de sens pour vos élèves, et dans l'ouverture de l'école sur son territoire, vous semez les graines d'un succès durable – scolaire, humain et citoyen.

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse vous encourage vivement à saisir cette opportunité. Une communication spécifique suivra pour les détails pratiques d'adhésion au programme (inscriptions aux formations, calendrier des actions, etc.). D'ores et déjà, nous restons à votre écoute pour toute question ou pour échanger sur la meilleure manière d'impliquer votre établissement.

Ensemble, faisons de nos lycées luxembourgeois des **pilliers de la sécurité écologique et sociale** de notre société : des lieux d'apprentissage exemplaires où se construit, dès aujourd'hui, un avenir viable et désirable pour les générations à venir. Nous vous remercions de votre attention portée à cette initiative et espérons vous compter parmi les participants engagés dès la rentrée prochaine.



äerdschëff

Contacts : tarik@aerdscheff.lu